L'INTERVIEW : VALÉRIE SCHMITT-DIABATÉ

EXPERTE EN PROTECTION SOCIALE DU PROGRAMME STEP, DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, BIT

LE RÔLE DES MUTUELLES DE SANTÉ DANS L'EXTENSION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'interview a eu lieu lors des Deuxièmes Rencontres Mutualistes, des 20 et 21 novembre 2007 à Marseille, France. La vidéo de l'interview peut être visualisée sur le site Youtube en cliquant ici.

Nous sommes aux Deuxièmes rencontres mutualistes, le Bureau international du Travail vient pour la première fois, et ce pour présenter un projet particulier, me semble-t-il.

Valérie Schmitt-Diabaté : Effectivement, nous venons dans le cadre de l'atelier « Mutualistes de tous les pays, unissez-vous » pour expliquer la démarche du Bureau international du Travail et notamment de son Programme STEP. Nous travaillons à l'extension de la sécurité sociale dans les pays en voie de développement, et dans ces pays, il y a en général 80% de la population qui n'a aucune couverture maladie.

Il s'agit donc plutôt des pays du Sud ?

Valérie : Oui, l'Afrique, l'Amérique Latine, et l'Asie. L'objectif du Programme STEP est d'appuyer différentes initiatives, notamment mutualistes, des points de vue technique et politique. Nous travaillons dans différents pays soit avec des équipes sur place, soit en y développant des partenariats.

+ D'INFOS
Voir le site de STEP

Tout à l'heure, je discutais avec une dame qui travaille au Ministère de la santé au Burkina-Faso, qui me disait qu'ils avaient un problème de santé publique important, puisqu'au moins 80% de la population n'a pas de couverture maladie. Elle estimait que la mutualité était la seule solution pour son pays, étant donné que l'Etat n'a pas les moyens d'assumer cette couverture sociale.

Valérie : Oui, dans ces pays, ce sont les initiatives de la société civile qui permettent d'avancer sur ce sujet, à savoir les mutuelles, les coopératives, ou autres (ces initiatives peuvent prendre différentes formes). L'enjeu aujourd'hui, c'est non seulement d'appuyer le développement de ces systèmes, mais aussi de les intégrer dans une stratégie nationale d'extension de la sécurité sociale pour qu'il y ait une certaine cohérence entre les initiatives. Lors de la table-ronde, la dame dont vous parliez insistait d'ailleurs sur l'importance de la régulation des mutuelles, ce qui soulève la problématique de l'engagement de l'Etat dans le processus de l'extension de la sécurité sociale.

Après les initiatives de la société civile, nous assistons aujourd'hui à une réelle prise de conscience politique sur la nécessité d'étendre la sécurité sociale. Pour couvrir tout le monde, il faut plus : une législation, peut-être des centres de gestion comme cette dame le disait, afin d'améliorer l'efficience et l'efficacité des systèmes. Et il faut aussi travailler sur l'offre de soins. Cela nécessite la création de partenariats, l'amélioration de la qualité de l'offre, ou tout simplement d'agir sur la disponibilité réelle de l'offre. Dans ces pays, l'offre de soins publique est défaillante, c'est-à-dire que les centres de santé existent, mais que le personnel n'est pas toujours disponible, ou que les médicaments font défaut. Il faut donc travailler en parallèle sur l'organisation et la solvabilisation de la demande, à savoir celle des usagers, mais aussi sur l'offre.

Le financement est une autre question importante, parce que dans des pays où beaucoup de gens vivent avec moins d'un dollar par jour, il n'est pas possible de financer la sécurité sociale qu'avec les contributions des usagers. Il faut donc mettre en place des mécanismes de redistribution au niveau des pays, au travers de cotisations croisées entre les populations plus riches et les populations plus pauvres, ou, pour des pays comme le Burkina où les populations riches sont en faible nombre, mettre en place des mécanismes de solidarité internationale. Et c'est là, par exemple, que la mutualité française peut avoir son rôle à jouer. L'objet de la table ronde était d'expliquer les besoins et de comprendre les enjeux. Au niveau politique, la communauté internationale prend conscience qu'il y a un besoin d'extension de la couverture maladie dans ces pays et, au sein de cette communauté, la mutualité a un rôle à jouer pour développer la solidarité internationale. C'est un problème crucial, parce que la santé est un bien public, et qu'il faut que tous aient accès à la couverture maladie.

Et puis il y a une forte expertise de la mutualité française dans la gestion ou la mise en place de systèmes, expertise dont pourraient bénéficier ces pays. Cette personne du Burkina était par exemple très demandeuse d'un appui également technique, et elle voulait savoir si dans les mutuelles françaises, il y a des centres de formation, s'il y a des gens qui pourraient transmettre un savoir-faire.

L'INTERVIEW : VALÉRIE SCHMITT-DIABATÉ

EXPERTE EN PROTECTION SOCIALE DU PROGRAMME STEP, DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, BIT

Il y a une demande de formation ?

Valérie : Oui, de formation, d'appui technique concret sur le tas, en débarquant sur un projet, en s'adaptant au contexte, qui est différent, et en comprenant les enjeux tout en apportant de l'expertise.

Et au sein du Programme STEP, vous allez gérer l'ensemble de ces problèmes ? Comment apportez-vous une réponse ?

Valérie: Nous avons différents modes d'action. En Afrique de l'Ouest, dans cinq pays, nous travaillons directement sur le terrain en apportant un appui technique et politique. Nous appuyons des mutuelles, des réseaux de mutuelles, nous développons un argumentaire auprès de l'Etat pour que l'extension de la protection sociale soit une priorité et qu'elle soit vraiment inscrite dans les plans budgétaires. Donc nous avons vraiment une action à différents niveaux. Et puis, dans les pays où il y a moins besoin d'appui technique, nous agissons via des réseaux constitués, en appuyant le plaidoyer. Et pour ça, nous essayons de mettre en relation les acteurs, parce que nous estimons par exemple, que certaines activités en Colombie ou en Inde peuvent être utiles pour d'autres pays, comme le Sénégal, le Cambodge, ou le Laos. Donc nous essayons de documenter les expériences qui nous paraissent intéressantes, pour que l'information soit aussi partagée que possible, et pour susciter des partenariats ou des échanges d'idées.

Le chantier paraît énorme. Est-ce que vous êtes optimiste sur l'idée que ces pays-là puissent s'en sortir ?

Valérie : Ah oui ! En Colombie, cela a réussi. Il faut un mélange subtil de volonté politique, de moyens financiers, de pré-existence ou de création de mouvements de la société civile, et de développement progressif d'expertise sur place. Mais il y a beaucoup d'exemples où cela a marché : la Colombie, en quinze ans, a couvert 80% de la population pauvre via un système articulé c'est à dire subventionné et régulé par l'Etat et géré en grande partie par des mutuelles (celles-ci ont ont 60% du marché). Il y a aussi des pays comme l'Inde où les coopératives ont développé des systèmes qui couvrent des millions de personnes.

Et tout cela est basé sur la solidarité ? Tout le monde paie quel que soit le risque ?

Valérie : Oui, tout à fait ! Même s'il y a différents modèles qui apparaissent. Nous sommes très optimistes. Mais il y a des pays où cela va plus vite, et d'autres où cela va plus lentement… *(sourires)*

Enfin je souhaite ajouter que pour tout cela, nous développons des plateformes Internet de gestion des connaissances.

Ah oui et cela nous ramène à l'idée que l'information est importante…

Valérie : Oui, surtout que nos plate-formes sont très collaboratives. Nous nous appuyons sur des réseaux d'acteurs, nous avons des partenaires dans différents pays, qui peuvent créer des pages ou monter des forums de discussion et d'échange.

Merci.